



Tubize, le 15 septembre 2011

A l'attention de Mr. Raymond Langendries
Bourgmestre de Tubize
Grand Place 1
1480 Tubize

Objet 9 : Notre interpellation citoyenne au conseil communal du 01/09/2011.
L'ouvrage provisoire érigé sur le Coeurcq à hauteur du 2^{ème} étang.

Monsieur le Bourgmestre,

Vous nous avez informés au dernier conseil communal que les services communaux terminaient un ouvrage provisoire, qui permettra de dévier les crues du Coeurcq directement dans les prairies situées en amont des étangs.

Pour rappel, lors des crues des 13 et 14 novembre 2010 et lors de l'orage de ce 23 août dernier cette prairie avait déjà fait office de zone inondable naturelle, cette zone avait débordé naturellement vers les étangs, étangs qui avaient débordés vers le Moulin Fantôme.

Nous ne comprenons pas le bien fondé de cet ouvrage provisoire sur le Coeurcq !!!!!!!

Si vous auriez érigé cet ouvrage en y ajoutant en parallèle une augmentation de capacité de stockage de cette prairie, nous aurions parfaitement compris le sens et le bien fondé de ces travaux.

Suite à ces travaux, nous craignons que lors de la prochaine crue du Coeurcq, ce barrage ne fasse en sorte que la prairie située en amont des étangs, déborde beaucoup plus rapidement vers les étangs et que les étangs ne débordent beaucoup plus rapidement vers le Moulin Fantôme

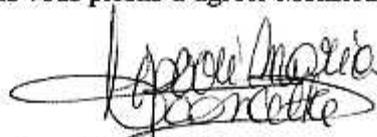
N'avez-vous pas les mêmes craintes que nous ?

Nous terminerons ce courrier en déclarant une nouvelle fois, que nous sommes favorable à toutes mesures de préventions collectives et non à des mesures de préventions individuelles, en effet, l'eau qui n'ira pas chez les uns, ira chez les autres.

Nous actons également avec satisfaction qu'une fois les études connues, vous aller organiser une réunion d'information à l'attention de toute la population et que les citoyens auront l'occasion, lors de cette réunion de poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Dans l'espoir d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur le Bourgmestre nos salutations les meilleures.

Pour l'association S.O.S. inondations



Maria Di Perri
Présidente



Céline Piche
Secrétaire

Copie de la présente adressée à Mr. Rudy Demotte, Ministre Président - Mr. Benoit Lutgen, Ministre - Mr. Philippe Henry, Ministre - Mr. Paul Furlan, Ministre - Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant - Mr. Alain Trussart, Député Provincial - Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2 - Mr. Jean Leconte, SPW / DGO3 - Contrat de rivière Senne - Coordination Senne - aux conseillers communaux de Tubize et aux citoyens.

Notre site Internet: www.sos-inondations-tubize.be